

Aménagement d'une piste en remblai pour passage des engins d'une rive à l'autre et accès à l'entrée du bras (pour mise en place batardeaux et microseuil).
 Utilisation de matériaux d'emprunt de proximité de type brut de minage de calibre 0 - 400 mm.
 Mise en place de deux tuyaux annelés de diamètre 800 mm minimum au point bas afin d'assurer la continuité hydraulique.
 Pente des talus d'ancrage : 3/2 (H/V)
 Largeur de la piste en crête : 3 m
 Cote altimétrique en crête adaptée au raccordement en berge.
 Volume de matériaux : 65 m³.

Rangée 3 :
 Cote fond échancrure : 134,76 m NGF
 Cote surverse rangée : 135,26 m NGF
 Cote moyenne fond bassin amont : 134,4 m NGF
 Volume bassin (Q=400l/s) : 36 m³

Rangée 2 :
 Cote fond échancrure : 134,98 m NGF
 Cote surverse rangée : 135,48 m NGF
 Cote moyenne fond bassin amont : 134,6 m NGF
 Volume bassin : (Q=400l/s) : 64 m³

Rangée 1 :
 Cote fond échancrure : 135,2 m NGF
 Cote surverse rangée : 135,7 m NGF
 Cote moyenne fond bassin amont : 134,8 m NGF
 Volume bassin : (Q=400l/s) : 23 m³

Reprise des profils de berges de part et d'autre des aménagements avec des pentes de 3/2 (H/V).
 Stabilisation des berges par des enrochements de calibre 300 - 500 mm sur une épaisseur de 0,8 m sur toute la hauteur de berge. Ces enrochements reposent sur une couche filtre d'épaisseur 0,25 m de matériaux de calibre CP 45/125 pour assurer la tenue des enrochements, une bêche d'ancrage sera réalisée en pied de berge sur une largeur et une épaisseur de 1,2 m.
 Volume de matériaux CP 45/125 : 25 m³.
 Volume d'enrochements 300 - 500 mm : 160 m³.

Mise en place des rangées d'enrochements. Ces rangées sont constituées de blocs d'enrochements de calibre 300 - 500 mm liaisonnés entre eux par du béton.
 Chaque rangée réserve en son centre une échancrure de dimensions identiques à celle aménagée dans le seuil.
 Chaque rangée présente une largeur de 11,5 m à la cote de surverse de fonctionnement courant. Elles se raccordent ensuite en berge par murs droits calés pour une surverse à 2^e module.
 Les rangées sont ancrées sur une hauteur de 0,5 m dans le fond actuel du cours d'eau.
 Volume d'enrochements 300 - 500 mm : 60 m³.
 Volume de béton : 20 m³.

Reprise de la berge en remblai par apport de matériaux de type brut de minage 0 - 400 mm.
 Volume de 30 m³.

Terrassement grossier des fonds de bassins par ré-agencement des blocs en place et apport de matériaux de calibre 0 - 300 mm.
 Le fond des bassins est ensuite ajusté aux cotes projet par mise en place d'une couche de matériaux alluvionnaires de calibre 0 - 150 mm sur 0,3 m d'épaisseur.
 Volume de 0 - 300 mm : 135 m³.
 Volume de 2 - 150 mm : 50 m³.

Reprise des enrochements actuels en aval de la future échancrure. Ces enrochements seront réutilisés pour recharge des bassins ou stabilisation des berges.
 Volume de blocs à déplacer : 10 m³.

Les cotations sont données en m
 Les altitudes sont données en m NGF IGN 69
 Les points affichés sont projetés sur les transects droits minimisant les distances orthogonales à ces derniers
 Le système de projection de référence utilisé est le Lambert RGF 93
 Précision centimétrique

ÉTUDE POUR LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE L'YÈVRE MÉDIAN (DÉPARTEMENT DU CHER)

Barrage des 3 Bondons- PRO

Date des levés topographiques : 19/09/2018 et 11/04/2019		Format : A3	Echelle : 1/250e
Indice	Date	Commentaires	
IND 000	10/2020	Première diffusion	
			Dessinateur : AS. Clergeot



SIVY
 11, rue Jacques Rimbault
 18 000 BOURGES
 Tel. : 02.18.81.00.19
 E-mail : sivy@ville-bourges.fr



N.C.A
 Environnement
 11, allée Jean Monnet
 86 170 Neuville de Poitou
 Tel. : 05.49.00.43.20
 Fax. : 05.49.00.43.30
 E-mail : accueil@nca-env.fr